

**DEMANDE D'AUTORISATION DE REJET DES EAUX  
TRAITEES PAR UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT  
NON COLLECTIF DANS LE MILIEU HYDRAULIQUE  
SUPERFICIEL**

Angeville

Document à remplir en cas de mise en place d'une filière nécessitant un rejet d'eaux traitées vers un exutoire géré par une instance publique.

Boudou

Castelferrus

Castelmayran

Castelsarrasin

Caumont

Cordes-Tolosannes

Coutures

Durfort-Lacapelette

Monsieur le Maire,

Fajolles

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de rejeter les effluents traités de notre dispositif d'assainissement non collectif situé.....

Garganvillar

.....

Labourgade

à ..... et cadastrée .....

Lafitte

Lizac

Le sol de notre parcelle étant inapte à l'infiltration (perméabilité inférieure à 10 mm/h), nous installons, comme le prévoit l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif, une filière nécessitant un exutoire.

La filière d'assainissement non collectif qui sera mise en place suivra la réglementation en vigueur ainsi que les règles de l'art fixées par la norme NF DTU 64-1 d'août 2013. De plus l'installation sera contrôlée par l'organisme compétent en matière d'assainissement non collectif.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

*Signature du pétitionnaire :*

**RAPPELS :**

Une copie de l'autorisation de rejet obtenue devra être transmise dans les plus brefs délais au SPANC. Il est fortement recommandé d'obtenir cette autorisation de rejet avant de soumettre le projet d'assainissement non collectif au SPANC pour validation. L'absence d'autorisation de rejet au dossier engendra un avis défavorable et une non-conformité.

Formulaire Service Public d'Assainissement Non Collectif – CCTC – version 2022